



## BULLETIN MUNICIPAL de SAINT –MARTIN –LE—VIEIL



### Le mot du Maire

Notre village, après cette longue période de confinement et d'incertitude sanitaire reprend tout doucement sa vie normale. Des manifestations, à l'image de l'exposition de la Tapisserie en juillet, de la Nuit des Etoiles en août organisées par l'association des Cruzels, les Estivales de l'Abbaye de Villelongue en août également, relancent les activités culturelles et associatives.

Cette première année de la nouvelle équipe municipale a vu aussi divers travaux enfin réalisés, toiture de la salle du catéchisme de l'église refaite, campanile de la tour de l'horloge réhabilité et sécurisé, pose d'un miroir routier route de Cenne-Monestiés, réfection de la passerelle du sentier du Lampy... .

1 - Le mot du maire

2 - l'Agglo-Carcassonne

3, 4 - Actualités de la commune

5, 6 - Informations municipales

Les projets plus importants tel celui de la rénovation de l'éclairage public ont eux aussi subi un retard suite à cette pandémie, les organismes délibérants (SYADEN et entreprises) n'ayant pu se réunir qu'en juin dernier. Le projet d'agrandissement et de mise aux normes de la salle de fêtes est quant à lui soumis à l'approbation des services de secours (SDIS) qui nous demandent des garanties complémentaires en matière de sécurité incendie.

Ces dernières semaines, notre village a été touchés par quelques incivilités (boîtes aux lettres de la Cajorque vandalisées, panneau routier au niveau du cimetière plié, porte de la tour du château défoncée...). Au-delà du coût des réparations, il faut aussi compter le temps passé par notre employé communal pour réparer ces dégâts et cela au détriment de l'entretien courant du village. La qualité de vie et le bien vivre ensemble de notre village doivent rester au cœur de nos préoccupations tant pour les élus que pour les ST Martinols. En ce début d'été, espoir de liberté retrouvée après ces derniers mois, je vous souhaite, en mon nom et celui de tous les conseillers, de très bonnes vacances.

Le Maire,



## LA COMMUNE

### Résultats élections départementales du 20 juin 2021 (1er tour)

Électeurs inscrits : 191  
 Ont voté : 100  
 (95 bulletins exprimés, 3 nuls 2 blancs).  
 Participation : 52,35%

Mme DANILLON Chloé et M. GRIFFE Paul  
 Voix: 49 51,58%  
 M. FAU Philippe et Mme HERMET Caroline  
 Voix: 27 28,42%  
 M. DE BUCHERE DE L'EPINOIS Olivier et  
 Mme SALVISBERG Geneviève  
 Voix: 19 20%

### Résultats élections régionales du 20 juin 2021 (1er tour)

Électeurs inscrits : 191  
 Ont voté : 100  
 (92 bulletins exprimés, 5 nuls, 3 blancs).  
 Participation : 52,35%

Mme DELGA Carole	Voix: 33	35,86%
M. GARRAUD Jean-Paul	Voix: 20	21,74%
M. MAURICE Antoine	Voix: 14	15,21%
M. PRADIE Aurélien	Voix: 11	11,95%
M. TERRAIL-NOVES Vincent	Voix: 11	11,95%
Mme MARTIN Myriam	Voix: 3	3,26%
M. ADRADA Malena	Voix: 0	0%
M. DAVEZAC Jean-Luc	Voix: 0	0%
M. LE BOURSICAUD Antony	Voix: 0	0%

### Résultats élections départementales du 27 juin 2021 (2ème tour)

Électeurs inscrits : 191  
 Ont voté : 99  
 (94 bulletins exprimés, 2 nuls 3 blancs).  
 Participation : 51,83%

Mme DANILLON Chloé et M. GRIFFE Paul  
 Voix: 53 56,38%  
 M. FAU Philippe et Mme HERMET Caroline  
 Voix: 41 43,62%

## LA COMMUNE

### Résultats élections régionales du 27 juin 2021 (2ème tour)

Électeurs inscrits : 191  
 Ont voté : 99  
 (95 bulletins exprimés, 2 nuls, 2 blancs).  
 Participation : 51,83%

Mme DELGA Carole	Voix: 56	58,95%
M. GARRAUD Jean-Paul	Voix: 23	24,21%
M. PRADIE Aurélien	Voix: 16	16,84%

### Travaux

#### Réflexion du toit de l'église.

Le toit de l'église est enfin remis à neuf (cheneaux ajoutés) par l'entreprise Denuc.

#### Réparation du campanile.

Le support du campanile étant dégradé et dangereux pour les bibliophiles, l'entreprise Kampa est venue d'urgence effectuer une remise en état pour sécuriser le lieu.



## LA COMMUNE

### Travaux à venir

#### Eclairage public.

Le projet a reçu une réponse positive du SYADEN (Syndicat Audois D'Énergies et du Numérique). Le comité syndical du 10 juin a attribué une subvention de 14003,85 € sur la 1ère tranche des travaux.

#### Voirie.

Les devis de voirie sont toujours en cours, trois entreprises ont été sollicitées (Colas, Cazals, Vallez). Sont concernés les chemins de Solié, de la Cache, de la Sérigate, des Sagnes et le morceau restant de Péchauriol ainsi que les rue de la Mairie, du Portail, Côte Pavé et Grand Rue. Des subventions ont été demandées.

#### Salle des fêtes.

Les travaux ont été retardés suite au passage du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours sollicitant la mise au norme du plafond qui n'était pas prévu dans le projet initial et qui n'avait pas posé problème jusqu'à présent. Voir un aperçu, après travaux, ci-dessous.



## LA COMMUNE

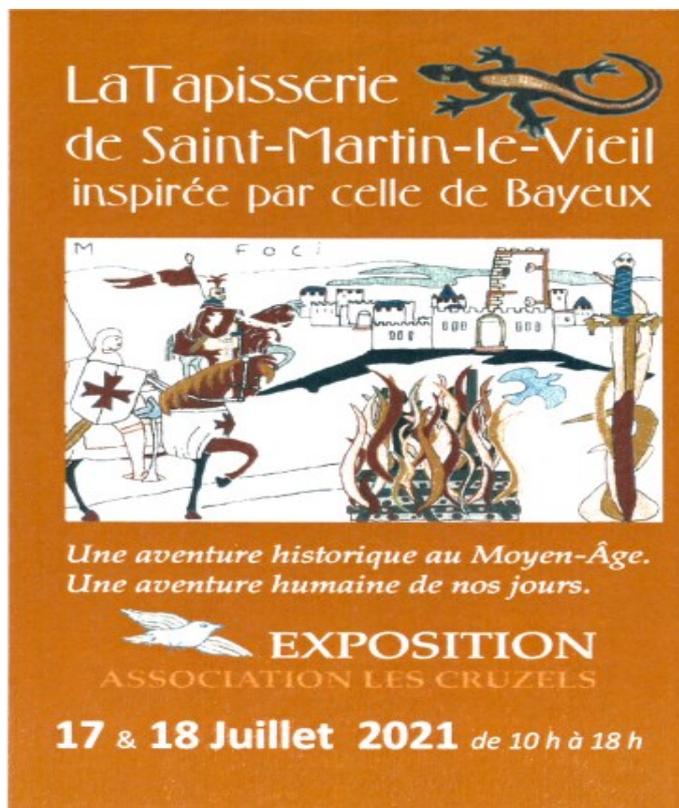
### Festivités à venir

#### Cérémonie du 14 Juillet.

Tout en respectant la distanciation sociale, la cérémonie du 14 juillet a été célébrée suivie d'un moment convivial sur la place de la Mairie.

#### Exposition de la Tapisserie.

Le 17 et 18 juillet la salle des fêtes ouvrira ses portes pour l'exposition de la tapisserie brodée par les mains expertes des membres de l'association des Cruzels.



#### La nuit des étoiles.

L'association des Cruzels organise la soirée des étoiles filantes le mercredi 11 août au plateau de Ficelle.

#### Fête des enfants.

Suite au protocole sanitaire trop strict, le comité des fêtes ne souhaite pas organiser la traditionnelle fête des enfants du mois de septembre et préfère attendre un allègement des gestes barrières pour célébrer la fête locale en novembre.

#### Le Bel Age

L'association du Bel Age n'a pas prévu d'activité d'ici janvier 2022..

## La Commune

### Gendarmerie

Le Major Pascal Vincent nous informe que ces dernières semaines, la gendarmerie de Bram a constaté une recrudescence des cambriolages dans les résidences et autres lieux. Il a également été remarqué une reprise des abus de faiblesse auprès des personnes âgées, vulnérables et facilement manipulables. A L'approche des vacances estivales, restez vigilants et surtout n'hésitez pas à contacter la gendarmerie en cas de présence suspecte ou autre (Tél : 04 68 76 10 17).

### Plan Communal de Sauvegarde

Suite aux phénomènes météo des derniers mois la municipalité travaille sur un plan PCS en collaboration avec l'AGGLO, le SDIS et le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières). Un compte-rendu final sera effectué en fin d'année.

### Débroussaillage

En référence de l'**arrêté préfectoral n°DDTM-SUEDT-UFB-2021-060** portant sur la réglementation de certains travaux mécaniques dans le cadre des incendies de forêts, sont concernés les espaces naturels combustibles ci-dessous :

- 1 - Les formations boisées (bois, forêts, plantations, reboisements, terrains à boiser du fait d'une obligation légale ou conventionnelle)
- 2 - Les landes, friches, maquis et garrigues
- 3 - Les boisements linéaires (haies, ripisylves) ainsi que les fossés et tertres recouverts de végétation, s'ils sont attenants aux formations précitées.

La période d'application du présent arrêté est calculée quotidiennement, par Météo France, pour chacune des 9 zones météorologique de département de l'Aude. Les prévisions sont consultables tous les soirs, après 18h, à l'adresse suivante :

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/aude/>

Les mesures de restriction concernent l'usage de tout appareil, matériel et engin mécanisé susceptible d'entraîner une projection d'étincelles. Les infractions aux présentes dispositions sont passibles d'une contravention de 4ème classe : 135€.

Rappel: il est possible de consulter l'actualité de la commune sur le site internet [www.saintmartinlevieil.fr](http://www.saintmartinlevieil.fr)

4

## La Commune

### Horaires Mairie

#### Heures ouverture Mairie:

Lundi et mercredi : 09 - 12h et 14h - 16h

Vendredi : 09h - 11h30

*Fermeture pour congés :*

Du 12 au 16 juillet et du 11 août au 1 septembre inclus

#### Poubelles :

Relève des containers gris pour ordures ménagères:  
lundi - mercredi - vendredi

Relève des containers jaunes pour déchets recyclés:  
jeudi

4 containers de verre sont à votre disposition : 1 à la salle des fêtes, 1 au chemin du Portail, 1 sur le site du lac, 1 à Villelongue.

#### Eau et assainissement :

SUEZ numéro d'urgence 24x24 : 09 77 40 11 41

#### Déchetterie :

Alzonne, lieu-dit "Dominique", du lundi au samedi  
09 - 12h et 14 - 18h

### Incivilités

Depuis quelques temps, il a été constaté plusieurs dégradations au sein du village. Les boîtes à lettres de la Cajorque ont été cassées, la porte de la Tour a été fracturée, le caniveau de l'église en tuile brisé, poubelles déplacées... Le non-respect du stationnement persiste toujours, un contrôle plus sévère serait-il nécessaire ?



Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)